



Horaires d'ouverture

Lundi 8h30 – 12h00 (Secrétariat fermé l'après-midi) du Mardi au Vendredi 8h30 – 12h00 et 13h30 – 17h00

Permanence Etat Civil le 1^{er} et 3^{ème} samedi du mois 9H00 à 12H00 (sauf Août) DOSSIER A DEPOSER ET A RECUPERER SUR RENDEZ-VOUS : 04.77.52.74.02

Cartes Nationales d'Identité

Possibilité de faire une pré-demande : création d'un compte personnel sur le site predemande-cni.ants.gouv.fr

Cette démarche est gratuite, seule la fiscalité, si besoin, sera demandée.
PRESENCE OBLIGATOIRE DE L'INTERESSE(E) Y COMPRIS POUR LES MINEURS

<u>Pour les personnes majeures</u>, les cartes d'identité délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 sont valables 15 ans. Pour celles établies au 1^{er} janvier 2004, aucune démarche à faire elles deviendront automatiquement valables 15 ans. <u>Pour les personnes mineures</u>, les cartes d'identité restent valables 10 ans

- * Ancienne carte si renouvellement ou modification ou déclaration de perte ou vol (déclaration à remplir en gendarmerie pour le vol, en mairie en cas de perte).
- * Timbres fiscaux 25 € si l'ancienne CNI n'est pas présentée lors de la demande de renouvellement
- * Acte de Naissance avec filiation, datant de moins de 3 mois, pour 1ère demande de carte sécurisée, ou renouvellement d'une carte perdue ou volée (inutile si titulaire d'un passeport sécurisé à jour de votre état civil) (Mairie du lieu de naissance) original cette demande est gratuite.
- * Carte d'identité ou passeport du parent demandeur (pour les mineurs) original
- * 1 Photo d'identité récente <u>(moins de 6 mois</u>), conforme aux normes carte d'identité (non découpée, non séparée, de face, tête nue, format 35x45) <u>fond blanc interdit</u>
- * Livret de Famille + coordonnées des parents (nom, prénom, date et lieu de naissance)
- *Justificatif de domicile récent au nom de l'intéressé(e), sauf quittance de loyer d'un bailleur privé (original)

Ou (si pas de justificatif au nom du demandeur majeur)

- *justificatif de domicile de l'hébergeant + titre identité de l'hébergeant + attestation de l'hébergeant (imprimé spécifique à compléter ou télécharger sur le site de la mairie) + tout document au nom de l'intéressé(e) à l'adresse de l'hébergeant -originaux
- * Jugement de divorce pour mineurs précisant l'exercice de l'autorité parentale original
- * Justificatifs de l'acquisition de la Nationalité Française originaux

PRISE D'EMPREINTE ET SIGNATURE AU MOMENT DE LA DEMANDE.

TOUTE C.N.I. NON RECUPERÉE DANS LE DELAI DE 3 MOIS NE POURRA ETRE REMISE A L'INTERESSE(E) ET SERA AUTOMATIQUEMENT RETOURNÉE EN PREFECTURE POUR DESTRUCTION.

LE SERVICE EST EQUIPE D'UN DETECTEUR DE FAUX DOCUMENTS.

Passeports biométriques

PRESENCE OBLIGATOIRE DE L'INTERESSE(E) Y COMPRIS POUR LES MINEURS, POUR LE DEPOT ET LE RETRAIT DU PASSEPORT.

DOSSIER A DEPOSER ET A RECUPERER SUR RENDEZ-VOUS: 04.77.52.74.02

Possibilité de faire une pré-demande : création d'un compte personnel sur le site predemande-passeport.ants.gouv.fr
Cette démarche est gratuite, seule la fiscalité, sera demandée.

- Ancien passeport si renouvellement ou modification (qui ne sera pas restitué)
- Déclaration de perte ou de vol (déclaration à remplir en gendarmerie pour le vol, en mairie en cas de perte).
- Livret de famille + coordonnées des parents (nom, prénom, date et lieu de naissance)
- Carte Nationale d'Identité en cours de validité (originale) copie non acceptée
- Acte de Naissance avec filiation, datant de moins de 3 mois, pour 1ère demande ou renouvellement d'un passeport perdu ou volé, périmé depuis plus de 2 ans (inutile si titulaire d'une CNI en cours de validité à jour de votre état civil ou si titulaire d'un passeport non sécurisé en cours de validité ou périmé depuis moins de 2 ans) (Mairie du lieu de naissance) (original) cette demande est gratuite.
- Carte d'identité ou passeport du parent demandeur (pour les mineurs) original
- 1 Photo en couleur récente (<u>moins de 6 mois</u>), conforme aux normes « passeport » cadre non découpé, de face, tête nue, format (35x45) (<u>fond blanc interdit</u>)
- Justificatif de domicile récent au nom de l'intéressé(e), sauf quittance de loyer d'un bailleur privé (original)

Ou (si pas de justificatif au nom du demandeur majeur)

justificatif de domicile de l'hébergeant + titre identité de l'hébergeant + attestation de l'hébergeant (imprimé spécifique à compléter ou télécharger sur le site de la mairie) + tout document au nom de l'intéressé(e) à l'adresse de l'hébergeant - originaux

- Jugement de divorce pour mineurs précisant l'exercice de l'autorité parentale et le domicile (original)
- Justificatifs de l'acquisition de la nationalité française (si C.N.I. périmée) original

ADULTE: t

timbre fiscal 86 € - validité 10 ans

MINEUR de 15 ans et plus : timbre fisca

timbre fiscal 42 € - validité 5 ans

MINEUR de moins de 15 ans : timbre fiscal 17 € - validité 5 ans

AUCUN PASSEPORT NE SERA DELIVRE EN URGENCE.

LE PASSEPORT NON RECUPERE DANS LE DELAI DE 3 MOIS NE POURRA ETRE REMIS A L'INTERESSE(E) ET SERA AUTOMATIQUEMENT RETOURNE EN PREFECTURE POUR DESTRUCTION.

LE SERVICE EST EQUIPE D'UN DETECTEUR DE FAUX DOCUMENTS.